



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 22 avril 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1460> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !
[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)**

SOMMAIRE

- 1) La communication démagogique de la semaine : la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme.**
- 2) Précisions sur l'organisation de l'année des néo-stagiaires.**
- 3) Suppression de 10 postes de titulaires-remplaçants à la rentrée prochaine.**
- 4) Revalorisation des enseignants : les détails pour comprendre !**
- 5) AVS : une pétition en ligne unitaire syndicats - associations pour la professionnalisation de cette mission**
- 6) Retraites : l'autre scénario.**
- 7) Appel ATTAC/Fondation Copernic : faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites.**

1) La communication démagogique de la semaine : la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme

Une nouvelle fois le président Nicolas Sarkozy vient d'annoncer la suspension des allocations familiales en cas « d'absentéisme scolaire injustifié ». Un projet de loi serait déposé à l'Assemblée nationale dès la semaine prochaine.

Quelques jours seulement après la tenue des Etats généraux de la sécurité à l'école, au cours desquels les chercheurs les plus réputés au plan international et l'ensemble des acteurs du monde éducatif ont fait valoir l'importance des liens entre familles et écoles afin d'endiguer les phénomènes d'échec scolaire, d'exclusion du système, et de montée des violences scolaires, le président s'entête en annonçant une mesure qui a fait la preuve de son inefficacité partout où elle a été employée.

En effet comme le dit justement un ancien ministre de l'Education Nationale, ce n'est pas en « ajoutant de la misère à la misère » que l'école aidera ces élèves à retrouver le chemin de l'école et des apprentissages.

2) Précisions sur l'organisation de l'année des néo-stagiaires.

Nous vous avons déjà informés que les lauréats du concours PE de l'année 2010 ne feront pas d'année de PE2 mais seront tout de suite mis sur le terrain dans des classes dès la rentrée. Le

SNUipp ne peut que condamner cette procédure qui sous-entend qu'on n'a pas besoin d'être formé pour devenir enseignant. Voici les informations données par l'Inspection Académique en début de semaine :

- les 91 néo-stagiaires (nommés S1) seront nommés sur les compléments de mi-temps ou les décharge de direction à mi-temps
- ils travailleront dans la classe normalement les lundis et mardis. Les jeudis et vendredis seront réservés à la formation (à l'IUFM ou en circonscription)
- ils feront 2 fois 2 semaines de stage à temps complet dans une autre classe (remplaçant un titulaire partant en formation continue) et dans un autre cycle que celui de la classe d'exercice habituelle. Pendant ces deux périodes, ils seront remplacés sur leur classe habituelle par des étudiants de Master 1^{ère} année ou Master 2^{ème} année.

3) Suppression de 10 postes de titulaires-remplaçants à la rentrée prochaine.

L'Inspectrice d'Académie vient d'annoncer que le complément de possibilités de stage permis par l'arrivée des néo-stagiaires à la rentrée prochaine lui permettait de supprimer 10 postes de titulaires-remplaçants. Les collègues ne seraient pas directement touchés par ces mesures puisqu'elle fermerait 10 postes de brigades (stage ou congé) restés vacants à l'issue des résultats du 1^{er} mouvement le 20 mai. Le SNUipp ne peut que condamner cette suppression qui va rendre encore plus importante les difficultés de remplacement.

4) Revalorisation des enseignants : les détails pour comprendre !

[Tous les détails en cliquant ici](#)

5) AVS : une pétition en ligne unitaire syndicats - associations pour la professionnalisation de cette mission

Suite aux interpellations et mobilisations, le gouvernement mettait en place à la hâte, à la rentrée 2009, un dispositif de reprise de certains AVS arrivant au terme de leur contrat, assorti de l'ouverture de discussions sur la professionnalisation de la fonction.

Si le dispositif de reprise a très rapidement montré ses limites (quelques dizaines de bénéficiaires sur 5000 AVS concernés !), les discussions se sont déroulées pendant plusieurs semaines et ont suscité un réel espoir pour les personnels, les familles des élèves en situation de handicap et la communauté éducative. Elles ont en particulier montré la nécessité d'un service départemental de l'accompagnement du jeune handicapé, en capacité d'intervenir, selon les besoins, sur tous les temps de la vie sociale.

Faisant fi de cette concertation, le Secrétariat d'Etat de la famille et de la solidarité faisait savoir unilatéralement fin mars qu'il abandonnait le principe de la professionnalisation, laissant les 20 000 AVS dans la précarité, se contentant d'adapter le dispositif de reprise en l'élargissant aux SAAD (Services à la personne).

Cette situation est inacceptable et a conduit les organisations syndicales et les associations du handicap à rechercher les moyens d'une intervention commune pour exiger ensemble la

réouverture des discussions sur la professionnalisation et mettre fin à la précarité qui pèse sur les personnels comme sur les familles des jeunes en situation de handicap.

C'est le sens de la [pétition](#) que nous vous invitons à signer et à diffuser largement.

« www.pourlemetieravs.org »

6) Retraites : l'autre scénario.

Par Jean-Marie HARRIBEY (économiste, Attac) et Willy PELLETIER (sociologue, Fondation Copernic)

Malgré le bilan désastreux des réformes des retraites de 1993 et de 2003, le gouvernement s'apprête à reculer l'âge de la retraite ou à allonger un peu plus la durée de cotisation. C'est oublier que le niveau moyen des pensions a baissé de 15 à 20 % en 15 ans, que les entreprises se débarrassent des salariés âgés et que l'évolution démographique reste en France dynamique.

[La suite en cliquant ici](#)

Nous ne pouvons pas faire l'économie de la lecture... !

- [A lire sur le site de la FSU nationale, dossiers - Retraites](#)
- [A lire sur le site d'ATTAC, rubrique Retraites](#)
- [A lire sur le site de la Fondation Copernic, rubrique Retraites - les Boîtes à outils !](#)
- [A lire sur le site VIVE LA REPART !, une page du site MARCHANDISE de Michel HUSSON](#)

7) Appel ATTAC/Fondation Copernic : faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites.

- [LIRE LA PÉTITION](#)
- [LA PÉTITION au format PDF](#)
- [SIGNER LA PÉTITION](#)
- [VOIR les SIGNATAIRES](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>